

Négociations au sein des pays de l'EAC sur l'union monétaire

PANA, 08/09/2009 Nairobi, Kenya - Les cinq pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) composés du Burundi, du Kenya, du Rwanda, de l'Ouganda et de la Tanzanie, ont entamé des négociations sur la création d'une union monétaire régionale. Le Secrétaire général-adjoint de l'EAC chargé du secteur social et productif, M. Jean-Claude Nsengiyumva, a débuté une série de consultations avec différents acteurs à Dar-es-Salaam, en Tanzanie, sur la proposition de création de l'Union monétaire est-africaine.

Ouvrant la réunion consultative avec des fonctionnaires de la Banque centrale de Tanzanie, avec à leur tête le vice-gouverneur Juma Reli, le fonctionnaire de l'EAC a affirmé: "Nous avons entamé un long voyage qui doit nous mener à la réalisation du troisième pilier du processus d'intégration de l'EAC à savoir l'Union monétaire". M. Nsengiyumva a affirmé que le premier pilier à savoir l'Union douanière était déjà en place et qu'elle avait boosté le commerce intra-régional à l'intérieur de l'EAC. Quant à l'ouverture du marché commun, elle est prévue pour 2010. Il a affirmé que le lancement des consultations avec les pays partenaires sur la proposition de création de l'Union monétaire est-africaine coïncide avec la célébration par la communauté des 10 années d'intégration qui se sont soldées par des réalisations majeures. Le secrétariat de l'EAC a entamé une série de consultations sur la proposition de création de l'Union monétaire est-africaine avec une large frange d'acteurs parmi lesquels les banques centrales nationales, les ministres des Finances, ceux chargés des relations avec l'EAC, de la Planification, du Commerce, de l'Industrie, des Autorités des marchés des capitaux, etc. Ces consultations prendront fin le 25 septembre prochain. Les négociations sont organisées pour s'assurer que l'ensemble du processus menant à l'Union monétaire est-africaine est inclusif de manière à ce que les Africains de l'Est s'approprient et animent le processus d'intégration. M. Nsengiyumva a noté que les progrès réalisés dans le cadre de l'intégration au sein de l'EAC ont balisé la voie pour l'Union monétaire est-africaine qui, suite aux directives issues du sommet des chefs d'Etat, devrait être en place d'ici 2012. En outre, le vice-gouverneur de la Banque centrale de Tanzanie, M. Reli, a exhorté les experts fiscaux et monétaires de la Banque centrale de Tanzanie à donner des directives appropriées à l'équipe de l'EAC sur la proposition de création de l'Union monétaire est-africaine. "Nous comprenons l'urgence pour nous d'atteindre l'union monétaire dans notre région, mais il est de notre ressort de nous assurer que cela est fait dans de bonnes conditions", a-t-il affirmé, avant d'ajouter que "créer une union monétaire est une chose et qu'avoir une union monétaire qui sert les intérêts des pays membres en est une autre". Pour démarrer le processus de réalisation de l'union monétaire, le secrétariat de l'EAC a sollicité de la Banque centrale européenne qu'elle travaille avec les experts nationaux des banques centrales de l'EAC pour mener une étude dont les objectifs sont d'évaluer le niveau actuel de préparation des Etats partenaires de l'EAC pour l'union monétaire. La Banque centrale européenne devrait formuler des propositions sur le cadre institutionnel et la structure de l'Union monétaire est-africaine, élaborer un modèle de protocole qui servira de base pour les négociations sur l'union monétaire au sein des Etats partenaires, proposer un cadre institutionnel pour l'Institut monétaire est-africain qui précédera la création d'une Banque centrale est-africaine et proposer un mécanisme de suivi et d'application des critères de convergence macro-économique au sein des Etats membres de l'EAC. Des réunions consultatives similaires doivent se tenir au Kenya du 10-11 septembre, en Ouganda du 14-15 septembre, au Rwanda du 17-18 septembre, au Burundi du 21-22 septembre et enfin en Tanzanie du 24-25 septembre 2009. Le rapport final, qui est prévu pour janvier 2010, va dégager la stratégie et la feuille de route permettant de réaliser l'Union monétaire est-africaine.